

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant ce médicament.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance médicale par votre pharmacien ou votre droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications de votre médecin ou de votre pharmacien ou de votre droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

SIMILASAN Allergie solaire, globules

Médicament homéopathique

Quand SIMILASAN Allergie solaire est-il utilisé ?

Selon la conception homéopathique, *SIMILASAN Allergie solaire* peut être utilisé en cas de Eruption avec démangeaisons et/ou vésicules aux endroits du corps non protégés après le bain de soleil; Inflammation cutanée due à l'exposition au soleil; Inflammation avec gonflement et brûlure de la peau par insolation.

L'utilisation de ce médicament dans le champ d'applications indiqué est basée exclusivement sur les principes de l'homéopathie.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si *SIMILASAN Allergie solaire* peut être pris simultanément.

Quand SIMILASAN Allergie solaire ne doit-il pas être pris ou seulement avec précaution ?

Si d'importantes surfaces de la peau se modifient, en cas d'infection ou si l'on soupçonne une maladie systémique, consulter un médecin.

SIMILASAN Allergie solaire ne doit pas être utilisé sans consultation médicale chez les enfants de moins de 2 ans.

Veuillez informer votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie
- vous êtes allergique
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication !).

SIMILASAN Allergie solaire peut-il être pris pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si ce médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien ou de votre droguiste.

Comment utiliser SIMILASAN Allergie solaire?

Si votre médecin n'a pas fait une autre prescription:

Enfants (âgés de plus de 2 ans) et adultes: 7 globules par prise.

– **Troubles aigus:** Plusieurs fois par jour (voire toutes les heures).



- **Pour parachever la guérison/prévenir, pour désensibiliser:** 3 fois par jour.

Si la préparation atténue les troubles aigus, une thérapie durant les mois très ensoleillés est conseillée (y compris par temps couvert). Dans les mêmes conditions, la prise préventive de la préparation est indiquée (commencer env. 2 mois avant l'époque de la réaction allergique possible).

Mode d'emploi:

- Laisser fondre les globules dans la bouche.
- Les globules peuvent être pris même si vous êtes à jeun.

Ne convient pas aux enfants de moins de 2 ans.

Le temps d'action d'un médicament peut varier d'une personne à l'autre. C'est pourquoi il est conseillé d'administrer une nouvelle prise lorsque l'effet de la préparation diminue ou lorsque les troubles reviennent.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. En l'absence de l'amélioration escomptée lors d'un traitement chez l'enfant, veuillez consulter un médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin ou à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires *SIMILASAN Allergie solaire* peut-il provoquer ?

La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale). Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec *SIMILASAN Allergie solaire* et informez-en votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste.

Aucun effet secondaire de *SIMILASAN Allergie solaire* n'a été constaté à ce jour en cas d'usage conforme à celui auquel le médicament est destiné. Si vous remarquez toutefois des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste.

À quoi faut-il encore faire attention ?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention <EXP> sur le récipient.

Remarques concernant le stockage

Conserver à température ambiante (15-25°C).

Conserver hors de portée des enfants.

Remarques complémentaires

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin ou votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient *SIMILASAN Allergie solaire*?

1 g de globules contient:

Principes actifs

Fagopyrum esculentum (HAB) D6 3.000 mg; Hypericum perforatum (Ph.Eur.Hom.) D4 (HAB 3a) 3.000 mg; Hypericum perforatum (Ph.Eur.Hom.) D6 (HAB 3a) 2.000 mg; Hypericum perforatum (Ph.Eur.Hom.) D12 (HAB 3a) 2.000 mg.



Excipients

Xylite (E967) 600 mg; Carbonate de calcium

1 g correspond à 70-90 globules

Numéro d'autorisation

51365 (Swissmedic)

Où obtenez-vous *SIMILASAN Allergie solaire*? Quels sont les emballages à disposition sur le marché ?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Conditionnement: 15 g

Titulaire de l'autorisation

Similasan AG, CH-8916 Jönen

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en février 2022 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

